

Jean-Paul Boré  
Vice-Président  
Délégué aux personnes handicapées,  
à la lutte contre les discriminations raciales,  
l'antisémitisme et la xénophobie

Montpellier, le 4 janvier 2010

**Mesdames, Messieurs, les Elus**

Nos réf. : JPB/Groupe communiste

**Objet : SANOFI-AVENTIS : Quel avenir pour le site de Montpellier ?**

Madame, Monsieur,

Alerté une fois de plus par l'intersyndicale de l'entreprise Sanofi-Aventis de Montpellier, je me permets de vous proposer de regrouper nos interventions en direction de l'Etat, afin de mieux attirer l'attention sur les dangers qui se profilent concernant cette entreprise et surtout les conséquences sur la recherche scientifique.

Diverses interventions ont eu lieu de la part de certains parlementaires et élus dans les régions concernées. Pour l'instant, la direction du Groupe poursuit son projet de réorganisation de l'entreprise avec pour conséquence, la suppression de centaines d'emplois (soit 1300 emplois, 20% des effectifs en Recherche et Développement).

De toute évidence, et ses dirigeants ne s'en cachent pas, l'orientation semble prise d'abandonner progressivement les investissements pour la recherche et de privilégier les marchés pharmaceutiques très rémunérateurs qu'offrent les pays en voie de développement, afin de répondre aux exigences des actionnaires.

Le choix semble être fait de préférer capter les molécules découvertes par le secteur public, dès lors qu'elles permettraient des bénéfices à court terme, que d'utiliser le savoir faire des chercheurs de l'entreprise. En témoigne le plan social qui ne dit pas son nom en cours d'application au travers d'entretiens individuels. De fortes incitations visent à se séparer des salariés grâce à des départs volontaires ou en cessation anticipée d'activité dès l'âge de 55 ans, soit l'âge où les performances dans ce secteur sont les meilleures, compte tenu de la longueur du parcours universitaire précédant l'embauche.

Une telle stratégie aurait pour conséquence la suppression de 300 emplois à Montpellier sans aucune assurance que le site demeure à terme, et rendrait aussi l'avenir incertain de nos futurs diplômés en Sciences dures (biologie, physique, chimie). Rappelons enfin, qu'il s'agit du plus grand groupe pharmaceutique européen, et il est français.

Selon les informations des syndicats, l'urgence de notre réaction s'impose car des décisions très importantes doivent être prises le 20 janvier prochain, à l'issue de la consultation du CCE.

Pour toutes ces raisons et sachant l'intérêt que vous portez à la situation de cette entreprise, je me permets de vous proposer d'envisager des interventions communes, afin de tout mettre en œuvre en faveur du maintien des activités de recherche et de l'emploi dans nos régions.

Au moment où le gouvernement envisage une aide à la recherche, il serait pour le moins paradoxal de ne pas soutenir une telle entreprise, dont la santé économique comme la pertinence de son action n'est plus à démontrer.

Nous pourrions en effet, sur la base des interventions déjà faites par les différents élus et des informations qui m'ont été fournies par les syndicats, rédiger un texte donnant à voir l'engagement des élus en faveur du maintien de l'activité recherche et des emplois à SANOFI-AVENTIS.

Je vous remercie par avance de votre réponse.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Elus, l'expression de mes respectueuses salutations, sans omettre de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2010.

**Jean-Paul Boré**